

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE - LES VOIRONS - AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**DÉCLASSEMENT DE
DEUX PARCELLES RUE
DES HIVERNANCHES À
VETRAZ-MONTHOUX**

N° CC_2025_0150

Séance du : mercredi 15 octobre 2025

Convocation du : 8 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Ines AYEB, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE, Cuneyt YESILYURT

Représentés :

Christian DUPESSEY par Dominique LACHENAL, Christian AEBISCHER par Michel BOUCHER, Maryline BOUCHÉ par Ines AYEB, Louiza LOUNIS par Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Claude ANTHONIOZ par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Bernard BOCCARD, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS

Excusés :

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Leila YESIL

Vu l'article L.2141-1 du Code général de la Propriété des personnes publiques,

Annemasse Agglo est propriétaire de deux parcelles à Vetraz-Monthoux, cadastrées section B numéros 2113 et 2119, comprenant la rue des Hivernanches, le trottoir et un espace vert entre la bordure de la rue et la limite cadastrale avec la parcelle B 2240.

Une partie de cet espace vert, le long de la limite cadastrale avec la parcelle B 2240, dans l'alignement de la propriété voisine, a été identifiée dans un document d'arpentage établi par le cabinet COLLOUD, et représente une surface de 8 m² provenant la parcelle 2119, portant le nouveau numéro 2892, et 63 m² provenant de la parcelle 2113, portant le nouveau numéro 2890, soit un total de 71 m².

Annemasse Agglo n'a aucun intérêt à conserver ces parcelles, celles-ci étant inexploitables et qu'une bande de terre est conservée le long de la voirie dans l'alignement de la partie voisine.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

DE CONSTATER la désaffection à l'utilité publique des parcelles B 2890 d'une superficie de 63 m² et 2892 d'une superficie de 8 m² situées sur la commune de VETRAZ-MONTHOUX,

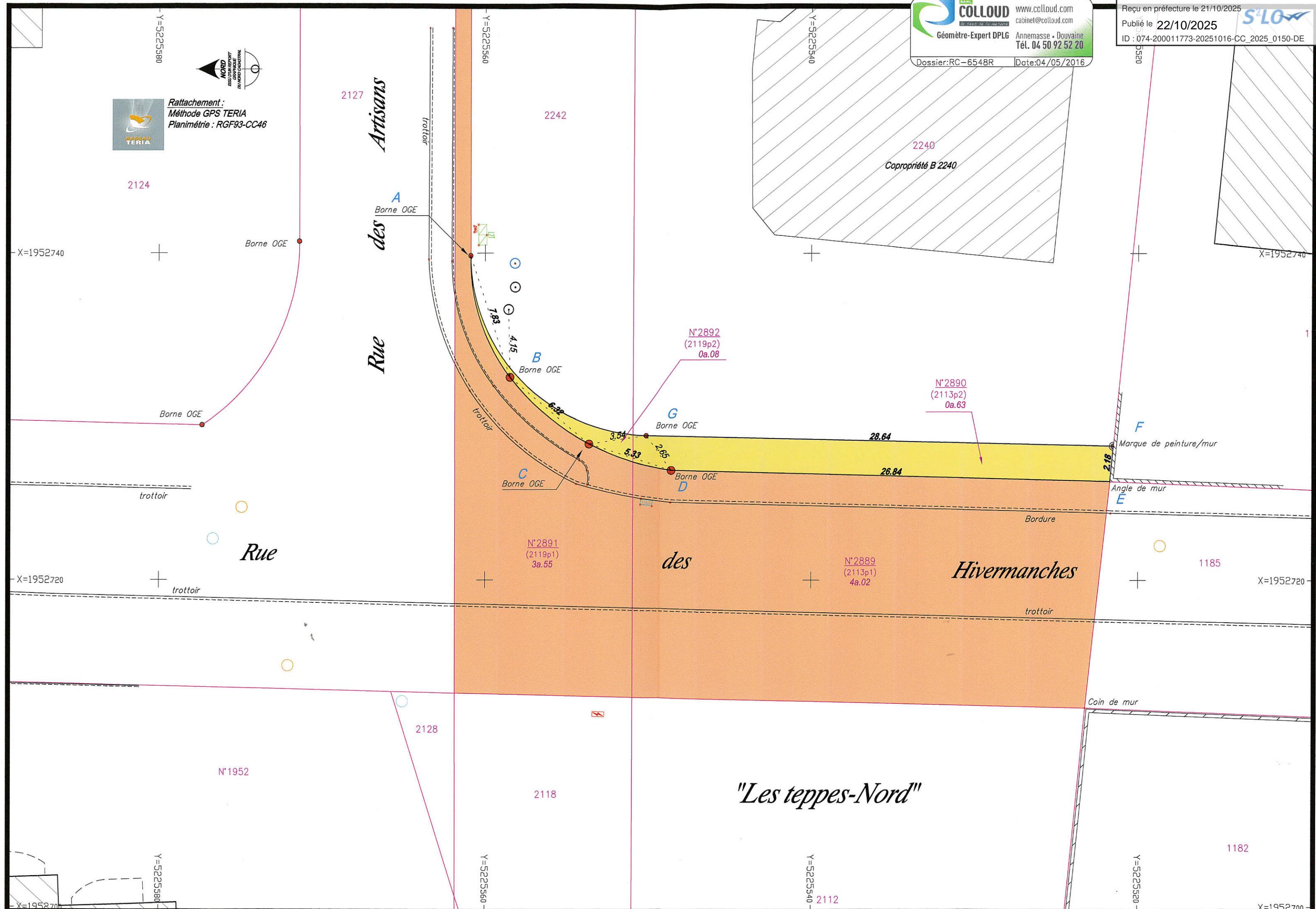
DE PRONONCER le déclassement de ces mêmes parcelles,

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes et documents en vue de l'exécution de la présente délibération.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 16/10/2025
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 20/10/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025

S²LO

ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0150-DE

